

RÉVISION DU  
**P.L.U.**  
DE SAINT-GERMAIN-  
SUR-MORIN

ARRET DE PROJET

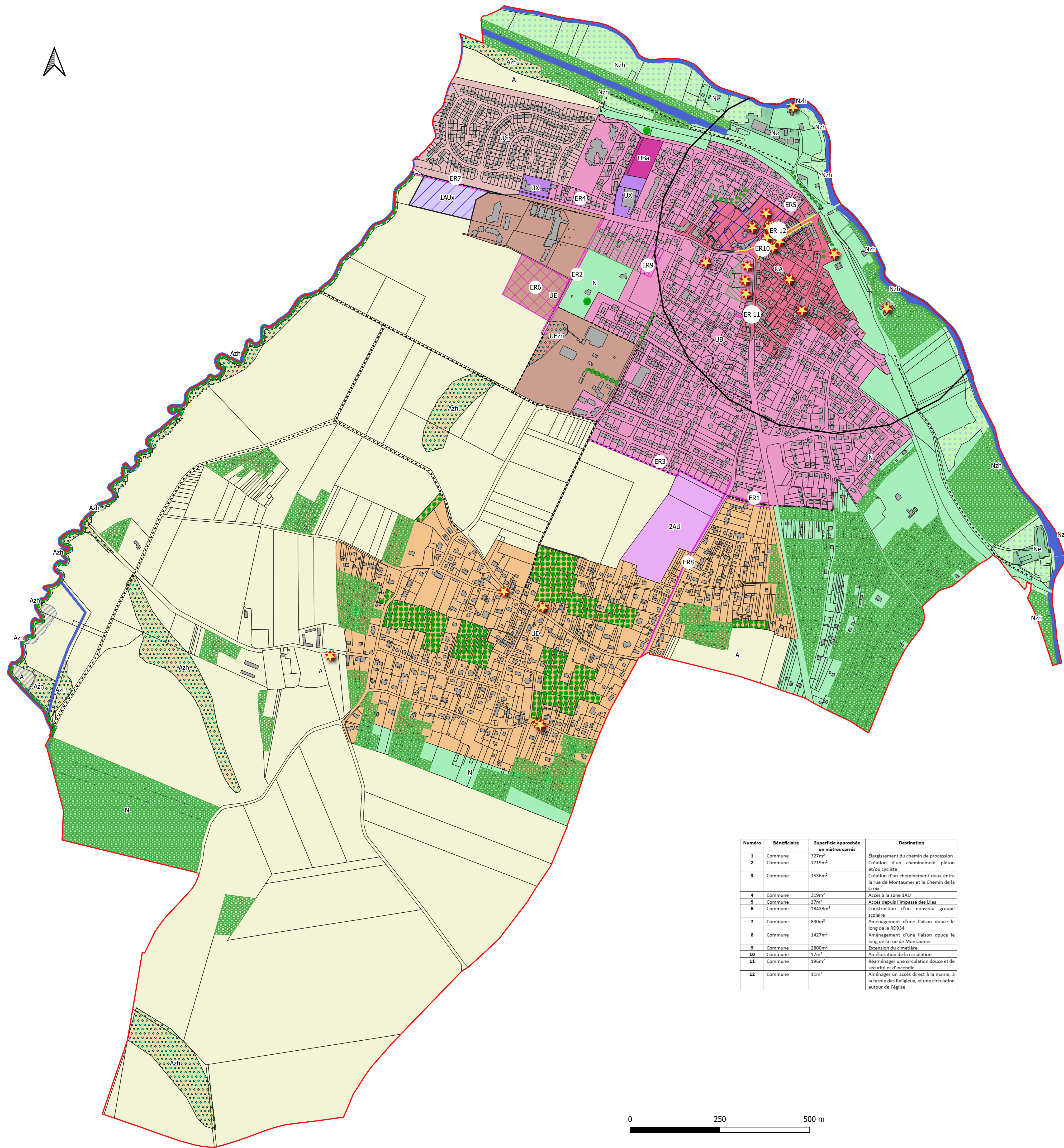
5.2 Plan général - 1 - 5000e

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À LA  
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL EN DATE DU / /

LE MAIRE



Dossier n° 21 129



N°	Bénéficiaire	Superficie approchée en mètres carrés	Destination
1	Commune	727m²	Élargissement du chemin de procession
2	Commune	5715m²	Création d'un cheminement piéton et/ou cyclable
3	Commune	1535m²	Création d'un cheminement doux entre la rue de Montaumer et le Chemin de la Croix
4	Commune	338m²	Accès à la zone SAU
5	Commune	37m²	Accès direct à l'opéra des Lilas
6	Commune	18438m²	Construction d'un nouveau groupe scolaire
7	Commune	830m²	Aménagement d'une balise douce le long de la RD154
8	Commune	1427m²	Aménagement d'une balise douce le long de la rue de Montaumer
9	Commune	2805m²	Élargissement du cheminement
10	Commune	17m²	Amélioration de la circulation
11	Commune	196m²	Réaménagement une circulation douce et de sécurité et d'incendie
12	Commune	11m²	Aménager un accès direct à la mairie, à la ferme des Bulgoux, et une circulation autour de l'église

- Zonage**
- UA
  - UB
  - UBa
  - UC
  - UD
  - UE
  - UEzh
  - UX
  - 1AUx
  - 2AU
  - A
  - Azh
  - N
- Prescriptions ponctuelles**
- Arbre remarquable
  - ☀ Bâtiment remarquable
- Prescriptions surfaciques**
- Élément de paysage à protéger (loi paysage)
  - Emplacement réservé
  - Espace boisé classé
  - Jardin à préserver
  - Périmètre 500 mètres autour d'une gare
- Prescriptions linéaires**
- - - Cheminement piéton et cyclable à préserver et à créer
  - Linéaire commercial
  - Plantation d'alignement à conforter
- PPRI**
- Aléa faible à moyen
  - Aléa fort
  - Aléa très fort
  - Limites communales
  - Bât
  - Parcelaire
  - Cours d'eau

